



Nouvelles du Collectif 2 août 2021

Rêvons : que notre gouvernement mette autant d'énergie à combattre les pesticides pour leurs conséquences sur la santé humaine, que celle qu'il met contre les effets du Covid !

1- Vie du Collectif

Pique-nique à Servon sur Vilaine

Le jeudi **29 juillet**, 25 d'entre nous habitant les environs de Rennes, se sont retrouvés chez Marie Mad et Denis pour un pique-nique chaleureux.



Création d'un groupe du Collectif en Maine et Loire

Une petite équipe est déterminée à agir au plus près de chez elle autour des objectifs du Collectif : interdiction des pesticides, soutien et accompagnement des victimes, soutien aux riverains.

Elle a pour projet dès septembre de se faire connaître (conférence de presse) et d'organiser un ciné-débat.

Référent : Denis

Adresse mail : victime.pesticide.49@ecosolidaire.fr

Adhésions 2021

Si ce n'est déjà fait, n'oubliez pas d'adhérer (cotisation : 10 €)

- En allant sur le site du Collectif et en réglant par carte bancaire : <https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/adhesion/>
- En envoyant un chèque à : La Primelais – 35830 – Betton

Plus le nombre d'adhérents à notre association est important, plus nous avons de poids au travers des actions que nous menons.

2-Soutien aux victimes des pesticides :

Reconnaissance en maladie professionnelle :

Ces dernières semaines, 2 personnes ont été reconnues en maladie professionnelle :

- Claude, département 49, maraîcher, 71 ans, pour parkinson
- Jean, département 44, paysan, 75 ans, pour parkinson

Notre action consiste aussi à conseiller et accompagner jusqu'à l'obtention d'un taux d'Incapacité Partielle Permanente (IPP) et le contester si nécessaire si celui-ci est insuffisant ou attribué à compter d'une date trop tardive.

Actions en justice en cours

Suite aux recours déposés par Me BARON et LAFFORGUE contre la MSA ou la CPAM, plusieurs audiences en justice sont prévues :

6 septembre	ANGERS	Odette GRUAU	Reconnaissance en maladie professionnelle pour un glioblastome	MSA
13 septembre	RENNES	Marie Pierre SENECHAL	Reconnaissance en maladie professionnelle suite à la manipulation de produits cytotoxiques sans protection	CPAM
21 octobre	ST BRIEUC	Gisèle GARREAU	Reconnaissance en maladie professionnelle pour parkinson	CPAM
5 novembre	RENNES	Jean Claude CHEVREL	Faute inexcusable de l'employeur	MSA

Expertise INSERM 2021

Réalisée par une équipe de 12 chercheurs, la nouvelle expertise collective de l'INSERM de 2021 vient de dresser un bilan des connaissances sur les liens entre exposition aux pesticides et santé humaine. Elle a synthétisé les résultats de 5300 études qui confirment des liens plus ou moins forts entre des maladies et des expositions aux pesticides.

Voici divers liens :

- Rapport intégral : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/pesticides-et-sante-nouvelles-donnees-2021>
- Résumé : <https://www.inserm.fr/information-en-sante/expertises-collectives/pesticides-et-sante-nouvelles-donnees-2021>

Le **4 juillet**, nous avons publié un communiqué de presse expliquant l'importance de cette expertise 2021, faisant suite à celle de 2013 :

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/communique-de-presse-la-nouvelle-expertise-de-linserm-doit-deboucher-sur-des-actes/>

Cancer de la prostate

L'expertise INSERM reconnaît une « *présomption forte* » de lien avec l'usage des pesticides.

Celui-ci est semble-t-il, sur le point d'être reconnu comme maladie professionnelle dans le Régime Agricole.

Christian JOUAULT, reconnu en maladie professionnelle pour un cancer de la prostate, a été interviewé le **4 juillet** par FR3 Bretagne :

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/ille-et-vilaine/pesticides-apres-les-discours-et-les-rapports-le-collectif-des-victimes-exige-des-actes-2166430.html>

Si dans votre entourage, vous connaissez des personnes relevant du régime Agricole, ayant manipulé des pesticides, atteintes d'un cancer de la prostate, proposez- leur de se mettre en contact avec le Collectif, pour étudier la possibilité de déposer un dossier de reconnaissance en maladie professionnelle.

Glioblastome (tumeur cérébrale)

A ce jour, 2 paysans ont été reconnus en maladie professionnelle pour une tumeur cérébrale ; 3 autres demandes sont en cours.

Le 23 juin, a été diffusé dans le Magazine de la Santé de France 5, un interview d'Odile dont le mari Michel est décédé d'un glioblastome en juin 2017.

https://www.allodocteurs.fr/maladies/cancer/le-difficile-combat-des-agriculteurs-pour-faire-reconnaitre-leurs-maladies_31430.html

Exposition aux médicaments cytostatiques

Le **20 juillet**, l'ANSES a publié un avis et un rapport relatifs aux travaux exposant aux cytostatiques :

« **Reconnaitre le caractère cancérigène des médicaments cytostatiques pour améliorer la prévention des professionnels** »

<https://www.anses.fr/fr/content/reconnaitre-le-caract%C3%A8re-canc%C3%A9rig%C3%A8ne-des-m%C3%A9dicaments-cytostatiques-pour-am%C3%A9liorer-la>

Les cytostatiques sont des produits utilisés dans le traitement des cancers pour inhiber la prolifération cellulaire et il a été démontré en expérimentation animale que ce sont des agents mutagènes, carcinogènes et tératogènes.

Ce document concerne en particulier les 4 personnels infirmiers ayant travaillé au Centre Anti-Cancéreux E. Marquis à RENNES, que nous soutenons dans leurs démarches de reconnaissance en maladie professionnelle.

Suite aux articles publiés (Bastamag, AFP), d'autres infirmières nous ont contactés.

Recueil de témoignages de victimes des pesticides

Celui-ci est distribué à ce jour dans 4 magasins Biocoop de la région rennaise et 2 magasins dans le Morbihan, au prix de 5€.

Chacun peut en faire la proposition à des magasins proches de chez lui.



3-Protection des riverains

Point sur le soutien à Cloé à St NOLFF (56)

Le **15 juillet**, l'AFP a publié un nouvel article qui a été repris par de nombreux journaux (l'Obs, le Point, Sciences et Avenir, l'Express, France Soir, la Provence...)

<https://www.nouvelobs.com/societe/20210715.OBS46561/un-champ-sans-pesticides-pour-preserver-la-sante-d-une-fillette-atteinte-d-une-leucemie.html>

Décision du Conseil d'Etat

Le **27 juillet 2021**, le Conseil d'Etat a publié sa décision suite aux recours déposés par Me LAFFORGUE au nom de 9 associations, dont notre Collectif, contre l'arrêté censé protéger les riverains du 27 décembre 2019.

<https://www.conseil-etat.fr/actualites/actualites/pesticides-le-conseil-d-etat-ordonne-que-les-regles-d-utilisation-soient-completees-pour-mieux-protoger-la-population>

Voici notre communiqué de presse :

<https://victimepesticide-ouest.ecosolidaire.fr/communiquede-presse-epandage-des-pesticides-a-proximite-des-habitations-le-gouvernement-oblige-de-revoir-sa-copie/>

Le Conseil d'Etat enjoint au gouvernement de réécrire sa copie dans les 6 mois ; **c'est une victoire pour nos associations** : il demande en particulier,

- des distances d'épandage véritablement protectrices pour les riverains,
- des mesures renforcées pour les molécules les plus dangereuses,
- de prévoir l'information des résidents et des personnes présentes à proximité des zones d'épandage en amont de l'utilisation des pesticides.
- Il retoque les chartes signées par les préfets.

Reste à savoir comment ce gouvernement va tenir compte des injonctions du Conseil d'Etat.

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bretagne/epandage-des-pesticides-le-conseil-d-etat-donne-6-mois-a-l-etat-pour-revoir-sa-copie-2194438.html>

De nombreux appels de riverains

Nous sommes fréquemment sollicités par des riverains qui ne savent pas quoi faire face aux épandages autour de leur maison.

Voici quelques témoignages reçus en juillet :

2 juillet - Pays de Loire

Ma maison est à 3 mètres d'un champ, côté exposé aux vents.

L'ancien agriculteur traitait peu (mais avec tous les produits dedans), j'ai moi-même utilisé du glyphosate contre les ronces en arrivant en 2000.

J'ai eu en 2010 une maladie du sang auto-immune qui touche les voies respiratoires.

Depuis 2017, le nouvel agriculteur traite jusqu'à 5 fois par an, souvent le vendredi soir...

J'ai fait une rechute de ma maladie en 2017, s'ensuit des altercations (gendarmes) avec le jeune agriculteur qui ne veut rien entendre de ma maladie et refuse d'éloigner un peu les traitements, ni de m'en donner le nom.

Finalement nous trouvons un accord, nous le payons 2000€ par an pour 5 hectares pour qu'il ne fasse que du foin sans traitement, il s'est basé sur la meilleure année en rendement blé sur 10 ans, sans tenir compte des autres années et de la rotation d'autres cultures, il ne nous donne pas le choix.

9 juillet - Loire Atlantique

Mon mari et moi, respectivement 78 et 76 ans, sommes atteints, lui d'un lymphome non hodgkinien depuis 4 ans et moi, depuis 9 mois, d'une myélodysplasie.

Nous avons toute notre vie eu une hygiène de vie, travail non sédentaire, nourriture bio, aucun excès, actifs, n'ayant aucun médicament.

Mais...nous habitons toute la période estivale le long d'une vigne, qui est traitée tous les 15 jours en moyenne....

Nous sommes suivis par un service hématologie, nous avons indiqué notre situation géographique, mais c'est encore un sujet tabou...

27 juillet - Ille et Vilaine,

Ma fille est née en Morbihan en 2016. Elle a grandi ici.

Nous habitons dans un champ de culture conventionnelle depuis sa naissance. Nous sommes aspergés de produits régulièrement même si l'exploitant agricole nous affirme en mettre moins que ce qui est préconisé. A l'aube de ses 5 ans, nous sommes inquiets.

Nous souhaiterions la faire tester et mesurer son taux de glyphosate dans le corps.

Comment nous y prendre ? Quelles démarches effectuer ? Pour quel prix ?

27 juillet - Finistère,

J'habite dans une maison disposant d'un jardin entouré sur 3 côtés d'une ancienne pâture transformée récemment en culture de maïs et de blé. Le cultivateur, locataire de ces terres, épand ses produits au ras de mon potager ; quelques plants de fruits rouges

en ont d'ailleurs souffert.

je voudrais savoir si les réglementations concernant les distances d'épandage s'appliquent à la limite des maisons ou des jardins.

Nous essayons de les accompagner en nous appuyant en particulier sur la démarche décrite ici : [voir ici](#)

4- Autres actions

[La qualité de l'eau en Ille et Vilaine](#)

Pascal HERVE, vice-président de Rennes Métropole (Eau, assainissement, GEMAPI, biodiversité et foncier) a donné un interview à Ouest-France le 19 juillet : [voir ici](#)

Il s'alarme en particulier de la très mauvaise de qualité de l'eau en particulier entre Vitré et St Méen le Grand où elle est de 0% ! Des petits captages doivent être fermés ; la molécule la plus présente est un métabolite du s-métolachlore, herbicide utilisé pour le maïs : le metolachlore-ESA.

Face à cette situation très grave pour notre santé, nous allons nous mobiliser.

Réflexion en cours !

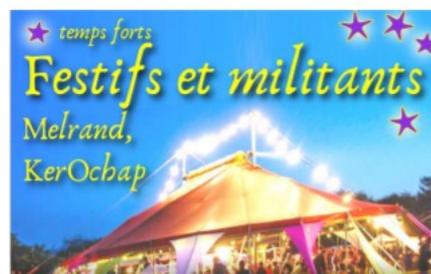
[Stop aux fermes-usines](#)

Notre Collectif participe avec d'autres associations au **Collectif MORBIHAN CONTRE LES FERMES-USINES**.

Celui-ci vient de publier sa lettre d'information :

<https://bretagne-contre-les-fermes-usines.fr/wp-content/uploads/2021/07/numero4-juillet2021.pdf>

Il organise un week-end festif et militant les **24 et 25 septembre 2021** à **Melrand** (56) lieu-dit Keroperh ; temps d'échanges et de fêtes, autour d'un repas ou en partageant une crêpe. Il permettra également de collecter les fonds nécessaires pour couvrir les frais d'avocat des recours engagés.



[Action sur le Tour de France](#)



Le 29 juin, avec la Confédération Paysanne 35 et la FNAB, nous avons mené une action-éclair à SAULNIERES (35) pour soutenir leur campagne « **le bio à poil** » ; celle-ci dénonce les arbitrages ministériels qui mettent la bio à poil.

Nous nous sommes installés de manière très visible en bordure de route, sur le passage du Tour de France. FR3 Bretagne était présent.

[Soutien à une action citoyenne à Cesson Sévigné \(35\)](#)

Ce Collectif demande la requalification de la totalité du périmètre du projet de Zone d'Activités de Petite Touche Aury, sur les communes de Cesson-Sévigné et Chantepie en zone NA (Naturelle et Agricole) et non plus en zone AU (A Urbaniser) dans le cadre de la modification du PLUi de Rennes-Métropole. [Voir ici](#)

La **pétition** est en ligne : <https://forms.gle/c4Qgcgvijey8fcg6>

Mail contact du Collectif : pta.zae@gmail.com

5- Evènements à venir :

4-sept.-21	BETTON	35	Forum des associations
4-sept.-21	RENNES	35	Fête des possibles ; conférence-débat à 16h30 avec G. MARECHAL, M. LARGE, M. BESNARD
25-26/09/21	MUZILLAC	56	Foire terre en vie

6-Prochaine visio-conférence :

Mercredi 8 septembre

20h

Un lien zoom vous sera envoyé.